

Le verre, un exemple d'économie circulaire !



La collectivité, via l'entreprise de collecte, vide les bacs et achemine le verre trié vers le centre de traitement.

1 tonne d'emballages en verre recyclée



660 kg de sable, 100 kg de charbon, 100 kg de pétrole économisés et 1,2 tonne de matières premières vierges non prélevée !



Le citoyen dépose ses emballages en verre dans le bac dédié.



1

bouteille en verre de 75 cl. triée



nouvelle bouteille en verre de 75 cl. recyclée



Au centre de traitement, le verre est débarassé de ses impuretés (collerettes, vitrocéramique, infusibles...), puis il est broyé et qualibré. Devenu du calcin, il est prêt à être recyclé !



Le verrier utilise le calcin, devenu sa principale matière première. Il est fondu, puis soufflé pour donner de nouveaux emballages en verre.

En triant votre verre, votre emballage devient une nouvelle ressource et connaît une nouvelle vie !

L'embouteilleur conditionne ses produits dans des emballages en verre recyclé, prêts à retrouver les étals des magasins.



L'entreprise O.I. MANUFACTURING fabrique des bouteilles de vin, utilisées par les viticulteurs de la vallée du Rhône.

Le verre collecté sur le territoire du SYTRAD est recyclé par l'entreprise O.I. MANUFACTURING en Ardèche.